



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2026

DELIBERATION N°13 - DCM-2026040713

Nombre de
membres en
exercice : 29

Présents : 26
Votants : 29
Pour : 29
Contre : -
Abstentions : -

Objet :
**Agence Publique
de Gestion
Locale : élection
du délégué du
Conseil**

L'an deux mille-vingt-six, le sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Mathieu HORN.

Date de convocation : 30 mars 2026

Membres présents :

M. Mathieu HORN, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Béatrice ESCOURBIAT, M. Serge DESTUGUES, Mme Morgane CHAZELLE, M. Xavier DAVARD, Mme Martine BECRET, Mme Marie-Christine DUBOY, M. Adberrahmane OUDJEDI, Mme Irène ITHURSARRY, Mme Nathalie BACARISSE, M. François NOGARO, M. Mathieu DELAU, M. Jérôme RANCE, M. Peïo BOULIN, Mme Amina EJNAÏNI, Mme Lona BARRASA-MARTIAL, M. Guy BOULANGER, Mme Catherine PERLANT, M. Hervé LUYER-TANET, Mme Monia EVENE-MATEO, Mme Laurence GUYONNIE, M. Dominique LAVIGNE, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Gilles LASSABE.

Membres représentés par pouvoir :

M. Frédéric BILLARD donne pouvoir à Mme Irène ITHURSARRY
Mme Fabienne GOYENETCHE donne pouvoir à M. Mathieu HORN
M. Kévin HELENE donne pouvoir à M. Christophe MARTIN

Secrétaire de séance : Madame Marie-Ange THEBAUD

Rapporteur : Monsieur Mathieu HORN, *Maire*

L'Agence Publique de Gestion Locale est un syndicat mixte créé par et pour les collectivités des Pyrénées-Atlantiques. Sa mission est de leur apporter de l'expertise en temps partagé, pour leur permettre d'exercer la plénitude de leurs compétences.

A ce titre, la Commune adhère aux services suivants :

- service intercommunal administratif
- service intercommunal du numérique
- service intercommunal de l'urbanisme

Aussi, il convient de désigner un membre représentant la Commune de Boucau.

Monsieur le Maire propose la candidature suivante : M. Christophe MARTIN.

Conformément à l'Article 10 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020, il est proposé de procéder à l'élection de ce membre par vote à main levée.

Où l'exposé de Monsieur Mathieu HORN et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix par vote à main levée :

- ELIT M. Christophe MARTIN pour représenter la Ville de Boucau à l'Agence Publique de Gestion Locale.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 07/04/2026

Le Maire,
M. Mathieu HORN



La Secrétaire,
Mme Marie-Ange THEBAUD

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Thebaud', is written below the name of the secretary.